



Assemblée générale

Distr. limitée
3 mai 2019
Français
Original : anglais

Comité de l'information

Quarante et unième session

29 avril-10 mai 2019

Point 10 de l'ordre du jour

**Examen et adoption du rapport que le Comité
présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-
quatorzième session**

Projet de rapport

I. Introduction

1. Dans sa résolution [34/182](#), l'Assemblée générale a décidé de reconduire le Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, créé par sa résolution [33/115 C](#), qui serait désigné désormais sous le nom de « Comité de l'information » et dont la composition serait portée de 41 à 66 membres. Au paragraphe 2 de la section I de cette même résolution, elle a prié le Comité :

a) De poursuivre l'examen des politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, compte tenu de l'évolution des relations internationales, notamment au cours des deux décennies précédentes, et des impératifs de l'instauration du nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication ;

b) D'évaluer et de suivre les efforts déployés et les progrès réalisés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'information et des communications ;

c) De promouvoir l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension internationale et fondé sur la libre circulation et une diffusion plus large et plus équilibrée de l'information, et de lui faire des recommandations sur ce sujet.

L'Assemblée a également prié le Comité et le Secrétaire général de lui faire rapport à sa trente-cinquième session.

2. De sa trente-sixième à sa soixante-treizième session, l'Assemblée générale a pris acte des rapports du Comité et adopté les résolutions par consensus. À sa soixante-treizième session, elle a pris note du rapport du Comité et adopté par consensus les résolutions [73/102 A](#) et B.



3. Le Comité est actuellement composé des États Membres suivants :

Afrique du Sud	Jordanie
Algérie	Kazakhstan
Allemagne	Kenya
Angola	Liban
Antigua-et-Barbuda	Libéria
Arabie saoudite	Libye
Argentine	Luxembourg
Arménie	Madagascar
Autriche	Malte
Azerbaïdjan	Maroc
Bangladesh	Mexique
Bélarus	Monaco
Belgique	Mongolie
Belize	Mozambique
Bénin	Népal
Brésil	Niger
Bulgarie	Nigéria
Burkina Faso	Oman
Burundi	Pakistan
Cabo Verde	Paraguay
Chili	Pays-Bas
Chine	Pérou
Chypre	Philippines
Colombie	Pologne
Congo	Portugal
Costa Rica	Qatar
Côte d'Ivoire	République arabe syrienne
Croatie	République de Corée
Cuba	République démocratique du Congo
Danemark	République de Moldova
Égypte	République dominicaine
El Salvador	République populaire démocratique de Corée
Équateur	République-Unie de Tanzanie
Espagne	Roumanie
États-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Éthiopie	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Fédération de Russie	Sénégal
Finlande	Sierra Leone
France	Singapour
Gabon	Slovaquie
Géorgie	Somalie
Ghana	Soudan
Grèce	Sri Lanka
Guatemala	Suisse
Guinée	Suriname
Guyana	Tchéquie
Hongrie	Thaïlande
Îles Salomon	Togo
Inde	Trinité-et-Tobago
Indonésie	Tunisie
Iran (République islamique d')	Turquie
Iraq	Ukraine
Irlande	Uruguay

Islande	Venezuela (République bolivarienne du)
Israël	Viet Nam
Italie	Yémen
Jamaïque	Zambie
Japon	Zimbabwe

II. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

4. La séance d'organisation de la quarante et unième session du Comité de l'information s'est tenue le 29 avril 2019 au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Elle a été ouverte par le Président du Comité, Jan Kickert (Autriche).

B. Élection du Bureau

5. Le Comité a élu un nouveau Bureau pour un mandat de deux ans. Ayant été désigné par le représentant des États d'Afrique, Omar Hilale (Maroc) a été élu Président par acclamation. Ayant été désignés par les représentants des États d'Europe orientale et des États d'Asie et du Pacifique, Oleh Nikolenko (Ukraine) et Amal Mudallali (Liban) ont été élus Vice-Présidents par acclamation. M. Nikolenko a également été élu Rapporteur par acclamation. Le Comité a remis à plus tard l'élection de deux autres vice-présidents, en attendant que les États d'Amérique latine et des Caraïbes se consultent et en désignent un et que les États d'Europe occidentale et autres États se consultent et en désignent un. La composition du Bureau du Comité de l'information pour la période 2019-2021 se présente comme suit :

Président :

Omar Hilale (Maroc)

Vice-Présidents :

Oleh Nikolenko (Ukraine)

Amal Mudallali (Liban)

Rapporteur :

Oleh Nikolenko (Ukraine)

C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

6. À sa séance d'organisation, le 29 avril 2019, le Comité a adopté l'ordre du jour et le programme de travail ci-après (A/AC.198/2019/1) :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Admission de nouveaux membres.
5. Déclaration de la présidence.
6. Déclaration de la Secrétaire générale adjointe à la communication globale.
7. Débat général.
8. Examen des rapports présentés par le Secrétaire général.

9. Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information.
 10. Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session.
7. Le Comité a tenu son débat général les 29 et 30 avril 2019. Le 30 avril dans l'après-midi, le Département de la communication globale a tenu un dialogue interactif informel avec des représentants des États Membres, sous la direction de la Secrétaire générale adjointe à la communication globale, Alison Smale.
8. Pour l'examen du point 8 de l'ordre du jour, le Comité était saisi des documents ci-après :
- a) Rapport du Secrétaire général intitulé « Activités du Département de la communication globale : services de communication stratégique » ([A/AC.198/2019/2](#)) ;
 - b) Rapport du Secrétaire général intitulé « Activités du Département de la communication globale : services d'information » ([A/AC.198/2019/3](#)) ;
 - c) Rapport du Secrétaire général intitulé « Activités du Département de la communication globale : services de diffusion et de partage du savoir » ([A/AC.198/2019/4](#)).

D. Observateurs

9. L'État plurinational de Bolivie, l'Union européenne, le Honduras, la Ligue des États arabes, l'État de Palestine et l'Organisation internationale de la Francophonie ont participé à la session en qualité d'observateurs.
-